# Ville de Riorges

# Délibération du conseil municipal du 17 mars 2016 2.6

### FINANCES

**LOCATION DE LA SALLE DU GRAND MARAIS**

**ET DE LA SALLE DE LA MAISON DE QUARTIER DU PONTET**

**ACTUALISATION DES TARIFS AU 1ER AOUT 2016**

Brigitte MACAUDIERE, conseillère municipale, expose à l'assemblée :

**"**Par délibération du 19 mars 2015, le conseil municipal avait révisé les tarifs de location des deux salles polyvalentes municipales, destinées à être mises à disposition des associations et autres usagers concernés.

Il est proposé d’actualiser ces tarifs sur la base d’une augmentation de 2 %, avec un arrondi à l’euro le plus proche.**"**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord sur cette actualisation des tarifs qui prendront effet au 1er août 2016, selon le tableau ci-joint.

